



UNIVERSITÉ TECHNIQUE
DE CONSTRUCTIONS DE BUCAREST



DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES
ET COMMUNICATION



CENTRE DE RECHERCHE
TRADUCTION SPÉCIALISÉE ET COMMUNICATION INTERCULTURELLE

INSTRUCTIONS DE MISE EN PAGE POUR LE VOLUME DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

« AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA PAROLE » – SUR LA MATIÈRE LINGUISTIQUE DONT LE MONDE EST FAIT

Logiciel: Microsoft Word ; **format :** A4

Structure de l'article

- **Titre** en majuscules, centré, police de caractères Tahoma, taille 14 points, style **gras**.
- **Paragraphe vide** de 11 points (appuyez sur la touche « Entrée » une fois).
- **Auteur /auteurs :** prénom, nom, Tahoma, 11 points, style **gras**, alignement à droite.
- Université, Faculté / Département, e-mail ; Tahoma, 11 points, alignement à droite.
- **Paragraphe vide** de 11 points (appuyez sur la touche « Entrée » une fois).
- **Résumé :** 100 à 150 mots, **en anglais** ; Tahoma, 9 points, normal, justifié, interligne 1.
- **Paragraphe vide** de 9 points (appuyez sur la touche « Entrée » une fois).
- **Mots-clefs :** cinq mots représentatifs **en anglais** ; Tahoma, 9 points, normal, justifié, *italiques*.
- **Paragraphe vide** de 11 points (appuyez sur la touche « Entrée » une fois).
- **Le texte :** police Tahoma, 11 points, justifié, interligne de 1,15. La première ligne de chaque paragraphe a un alinéa d'1,25 cm ; pas d'espace entre les paragraphes, à l'exception des longues citations et des tableaux, précédés et succédés par un paragraphe vide.
- **Les titres de divisions** s'écrivent en minuscules, Tahoma, 13 points, en **gras**, avec alinéa d'1,25 cm.
- **Les titres de subdivisions** s'écrivent en minuscules, Tahoma, 11 points, en **gras** ; on laisse un paragraphe vide d'11 points entre deux titres successifs.
- **Les divisions et subdivisions sont numérotées** selon le modèle « 1. [Division] », « 1.1 [Subdivision] ».

- Les **notes explicatives** sont situées en **bas de page** sous forme de notes de bas de page et s'écrivent en Tahoma, 9 points, normal, justifié, interligne de 1.
- Les **tableaux** (si présents) s'écrivent en Tahoma, 9 points. Le titre du tableau est centré, écrit en **gras**.

Texte de l'article

- Les **mots / syntagmes en d'autres langues que celle de l'article** s'écrivent en *italiques* ; pour faire ressortir des idées / des concepts, on les met en **gras**.
- Les **citations en d'autres langues** s'écrivent de la même façon que celles qui sont écrites dans la langue de l'article (en lettres normales et non en italique).
- L'**utilisation des signes de ponctuation** se fait en respectant leurs règles d'utilisation dans la langue dans laquelle est écrit l'article.

Citations

- Les citations **courtes** (dont la longueur n'excède pas trois ou quatre lignes) sont insérées **dans le texte, entre guillemets**. On emploie les **guillemets utilisés dans la langue dans laquelle est écrit le texte**. S'il est nécessaire d'employer des guillemets à l'intérieur d'une citation, on utilise les guillemets de rigueur pour de tels cas dans la langue dans laquelle est écrit l'article.
- Les citations **excédant trois ou quatre lignes** s'écrivent en taille de 10, sans guillemets, tandis que la ponctuation finale se met avant la parenthèse contenant la référence bibliographique. Chacune de ces citations se présente sous la forme de **paragraphe**, en retrait d'1,25 cm à droite et à gauche par rapport au corps principal de l'article et séparé de ce dernier, en haut et en bas, par un espace d'une ligne. La **citation longue** contient **au maximum 10 lignes** ; quand il s'agit de citer plusieurs pages, l'**autorisation** expresse du détenteur des droits d'auteur est nécessaire.

(1) Exemple de citation longue :

Et on ne traite pas un sujet dit « théorique » en se bornant à relire et à citer quelques livres ; de même qu'on ne traite pas un sujet dit « empirique » en se bornant à rassembler des informations factuelles.

Dans les deux cas, il faut construire la problématique et mettre en œuvre la démarche d'analyse adéquate. (Michel Beaud, 1997 : 44)

Références bibliographiques des citations

- Pour l'élaboration des **références bibliographiques** des citations on utilise le système **auteur-date**, la référence se réduisant ainsi à seulement **trois éléments** : *l'auteur* (prénom et nom), *l'année* de publication de la source et *le numéro de la page* dont fait partie la citation. On **N'INSCRIT PAS** les lettres « p. » ou « pp. » devant les numéros de pages.

(2) Exemple :

« Vos notes seront portées en bas de page, en corps de 10 points et en numérotation continue sur l'ensemble de votre travail. » (Daniel Fondanèche, 1999 : 55).

- Pour les renvois à la dernière référence citée, on emploie, **dans le texte**, écrits en *italiques*, les mots et abréviations latins : *ibidem*, *idem*, *op. cit.* **Ibidem** – au même endroit, s'emploie pour la simplification de la référence d'une citation du **même auteur** et du **même ouvrage** que la précédente, cependant si la page diffère celle-ci doit être précisée (ex. : *ibidem* : 210) ; **idem** – *de même* ; s'emploie afin d'éviter la répétition

d'un nom ; *op. cit.* lat. *opus citatum* – *ouvrage cité*, renvoie à un auteur dont l'on n'a cité qu'un seul ouvrage, indiqué antérieurement, en précisant la page.

Bibliographie

- Elle est rédigée selon l'ordre alphabétique des noms des auteurs et se situe à la fin de l'article ; police Tahoma, normal, 10 points, **interligne de 1**. L'entrée bibliographique **n'est pas numérotée** et se termine toujours par un **point**. Les lignes de l'entrée bibliographique suivant la première seront mises en retrait d'1,25 cm, comme dans les exemples ci-dessous.
- La bibliographie **ne s'élabore pas par catégories** (ex. : dictionnaires, webografie, etc.), le critère de rédaction étant strictement alphabétique.
- Le titre « **Bibliographie** » s'écrit en minuscules, Tahoma, style **gras**, taille 13, alignement à gauche, à une distance de deux paragraphes vides par rapport à la dernière ligne du texte de l'article et d'un paragraphe par rapport au premier auteur mentionné dans la bibliographie.
- Le titre « Bibliographie » ainsi que le contenu de ce chapitre (ex. : « consulté le... », « disponible à... », « volume », « coord. », etc.) s'écrivent dans la langue dans laquelle est rédigé l'article.
- **Les titres** des *livres*, des *revues* et des *ouvrages collectifs* s'écrivent en *italiques*, ceux des articles et des études publiés dans des revues ou des ouvrages collectifs sans italiques, mais entre guillemets.
- La **bibliographie** est rédigée selon le *même système* que celui adopté pour **l'élaboration des références bibliographiques des citations** (système *auteur-date*) et dans la langue dans laquelle est écrit le texte de l'article. On mentionne le **prénom complet** de l'auteur, pas seulement l'initiale du prénom.
- Les données concernant les **livres** contiennent :

Le nom de l'auteur, le prénom. L'année de publication. Le *titre* écrit en italiques. Le lieu de publication : l'éditeur.

(3) Exemple :

Albarello, Luc. (2004). *Devenir praticien-chercheur. Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*. Bruxelles : De Boeck Université.

- Pour une **étude** ou un **chapitre** publié dans un **ouvrage collectif**, la mention contient :
Le nom de l'auteur, le prénom. L'année de publication. Le titre de l'étude, placé entre guillemets. La préposition latine *in*. Le coordonnateur ou l'éditeur (*coord., dir., sub dir., sous la dir. de, éd.*), en respectant la mention située **sur la couverture** de l'ouvrage collectif. Le *titre* de l'ouvrage collectif (écrit en *italiques*). Le numéro du volume (éventuellement). Le lieu de publication : l'éditeur, les pages de début et de fin de l'étude ou du chapitre.

(4) Exemple :

Morel, Pierre. (2010). « L'écriture scientifique au temps du plagiat ». In Mihaela Șt. Rădulescu, Bernard Darbord et Angela Solcan (sous la dir. de). *Méthodologie de l'apprentissage de la recherche universitaire*. București: Editura Didactică și Pedagogică, R.A.: 275-287.

- Pour un **article de revue**, la structure de l'entrée bibliographique est :

Le nom de l'auteur, le prénom. L'année de publication. Le titre de l'article, placé entre guillemets. Le *titre* du périodique (en italiques), le numéro du volume, les pages de début et de fin de l'article.

(5) Exemple :

Boldea, Iulian. (2008). „Marin Sorescu – spectacularul ironic”. *Studia Universitatis „Petru Maior”. Philologia* 7: 32-46.

- Dans le cas d'une **étude publiée sur Internet**, le nom de l'auteur / de l'institution constitue le premier élément de l'entrée bibliographique, comme pour le cas des autres études. En plus des données présentées *supra* (auteur, titre, etc.), on inclut également, dans la référence bibliographique, la mention [online] / [en ligne], l'adresse électronique (http : www...), ainsi que la **date de consultation**.

(6) Exemple :

Vancassel, Michel. (2006). « À la découverte de la "culture scientifique" ». [en ligne]. Accessible à l'adresse : cst.univ-rennes1.fr/digitalAssets/.../119684_CST_Vancassel.pdf (consulté le 12.09.2010).

- Quand il y a deux auteurs, on donne les deux noms liés par une conjonction - *și, et, and, und, y, etc.*, en fonction de la langue dans laquelle est écrite l'étude. Quand il y a trois auteurs, le nom du premier est séparé de celui du deuxième par une virgule, tandis que celui du troisième est précédé par une conjonction (*și, et, and, und, y, etc.*) ; dans ces cas, seul le nom puis le prénom du premier sont écrits dans cet ordre afin de pouvoir le classer correctement du point de vue alphabétique, tandis que pour l'autre auteur ou les autres auteurs on précise **le prénom et le nom** de façon non inversée.

(7) Exemple :

Beetham, Helen, Lou McGill and Allison Littleton. (2009). *Thriving in the 21st Century: Learning. Literacies for the Digital Age (LLiDA project, a JISC funded study)*. Glasgow: The Caledonian Academy. Glasgow University.

- Quand l'étude a **plus de trois auteurs ou coordonnateurs**, on inscrit seulement les nom et prénom du premier, suivis de la mention *et alii* (abrév. *et al.*).

(8) Exemple :

Cerghit, Ioan *et al.* (2001). *Prelegeri pedagogice*. Iași: Polirom.

- Quand l'étude n'a pas d'auteur, on inscrit à la place du nom trois fois la lettre *X* (en majuscule), sans séparation de ponctuation, puis le titre, etc.

NOTE : Le **texte** concernant les citations et l'élaboration des références bibliographiques des citations, le contenu et la structure de la bibliographie, ainsi que les **exemples** utilisés et les **notes explicatives** sont extraits de l'ouvrage : Mihaela Șt. Rădulescu. *Metodologia cercetării științifice. Elaborarea lucrărilor de licență, masterat, doctorat* [Méthodologie de la Recherche scientifique. L'élaboration des mémoires de licence, de master et des thèses de doctorat], deuxième édition, révisée et augmentée, București: Editura Didactică și Pedagogică, R.A., 2011, Quatrième partie – Chapitre 4 *Redactarea* [La rédaction], (Sous-chapitre 4.8. *Aspecte privind utilizarea punctuației în limbile română, franceză și engleză*, [Aspects concernant l'emploi de la ponctuation en roumain, français et anglais], p. 122-124), Chapitre 5 *Împrumutul de idei* [L'emprunt d'idées], (Sous-chapitre 5.3. *Modalități de trimitere la sursa citatului*, [Modalités de renvoi à la source de la citation], p. 131-133) et Chapitre 7 *Bibliografia* [La bibliographie], (Sous-chapitre 7.1. *Conținutul și structura listei bibliografice* [Le contenu et la structure de la liste bibliographique], p. 139-143) et Sous-

Chapitre 7.2. *Reguli de înregistrare a surselor în bibliografie* [Règles d'enregistrement des sources dans la bibliographie], p. 143-150).

© **DLSC – UTCB** Toute reproduction, totale ou partielle, du texte ou du matériel graphique de ces instructions s'effectue **sur seul accord écrit du département et avec mention de la source.**